

Epreuve écrite

Examen de fin d'études secondaires 2011

Section: A, D, G

Branche: Philosophie

Numéro d'ordre du candidat

1. LOGIQUE

1.1 Vérifiez par la **méthode des arbres** la validité de:

1.1.1 $(A \wedge \bar{B}) \vee (\bar{B} \wedge E) ; (A \leftrightarrow B) \rightarrow (\bar{A} \rightarrow \bar{E}) ; \overline{A \vee B} \quad \vdash \quad \bar{E}$ **3 points**

1.1.2 $(\forall x) [Ax \rightarrow Bx] ; (\forall x) [Bx \rightarrow (Cx \wedge Dx)] ; (\forall x) [Dx \rightarrow Ex] ; (\exists x) [Dx \wedge \bar{C}x] ; Db \wedge \bar{C}b \quad \vdash \quad \bar{A}b$ **3 points**

1.2. Construisez une **déduction**

1.2.1 par **preuve formelle simple** pour:

$\bar{A} \wedge B ; (\bar{B} \rightarrow C) \rightarrow D ; (D \rightarrow A) \vee \bar{E} ; C \rightarrow (E \wedge F) \quad \vdash \quad \bar{C}$ **4 points**

1.2.2 par **réduction à l'absurde** pour:

$(D \rightarrow \bar{A}) \rightarrow E ; (\bar{F} \wedge G) \leftrightarrow \bar{E} ; \bar{F} \vee A \quad \vdash \quad \overline{\bar{A} \wedge G}$ **4 points**

1.3. **Symbolisez** le raisonnement suivant de la logique des **prédicats** (procédez par ordre alphabétique pour symboliser les prédicats):

Parmi les ministres de ce pays, il y en a qui sont avocats. Il y en a aussi qui sont fonctionnaires, mais aucun n'est philosophe. Aucun avocat ou fonctionnaire ne peut gouverner sagement. Seul un philosophe gouverne sagement. Donc si quelqu'un gouverne sagement, il n'est pas ministre de ce pays.

6 points

2. LECTURE OBLIGATOIRE

Leo STRAUSS und Thomas HOBES : Das Naturrecht.

2.1. Was verstehen HOBES und STRAUSS jeweils unter Naturrecht? **6 points**

2.2. Beschreiben Sie wie HOBES aus seiner Vorstellung des Naturrechts die Notwendigkeit des Staates ableitet. **10 points**

2.3. Wie argumentiert der Rechtspositivismus „im Namen der Geschichte“ gegen das Naturrecht wie STRAUSS es versteht. Wie widerlegt STRAUSS seinerseits diese Argumentation? **9 points**

Epreuve écrite

Examen de fin d'études secondaires 2011

Section: A, D, G

Branche: Philosophie

Numéro d'ordre du candidat

3. TEXTE INCONNU

John Stuart MILL: L'expérience est à elle-même son propre critère. [Texte de 1843]

En entreprenant de constater l'ordre général de la nature, en constatant l'ordre particulier de chaque phénomène, le procédé le plus scientifique ne saurait être rien de plus qu'une forme perfectionnée de celui qui fut primitivement suivi par l'entendement non encore dirigé par la science. Lorsque vint aux hommes l'idée d'étudier les phénomènes par une méthode plus rigoureuse et plus sûre que celle qu'ils avaient d'abord adoptée spontanément, ils ne pouvaient pas, pour se conformer à l'excellent, mais impraticable, précepte de Descartes, partir de la supposition que rien n'était encore assuré. Grand nombre des uniformités existant dans les phénomènes étaient si constantes et d'une si facile observation, qu'elles se faisaient reconnaître en quelque sorte par force. Certains faits sont si perpétuellement et familièrement accompagnés par certains autres que les hommes apprennent, comme l'apprennent les enfants, à attendre les uns quand les autres paraissent, bien longtemps avant de savoir formuler leur attente par une proposition affirmant l'existence d'une connexion entre les phénomènes. Il n'était pas besoin de science pour apprendre que la viande nourrit, que l'eau étanche la soif, que le soleil donne de la lumière et de la chaleur, que les corps tombent à terre. Les premiers investigateurs scientifiques admirent ces faits et autres semblables comme des vérités connues, et partirent de celles-ci pour en découvrir de nouvelles; et ils n'avaient pas tort en cela, bien qu'obligés, comme ils s'en aperçurent dans la suite, de soumettre à une révision ultérieure même ces généralisations spontanées, lorsqu'une connaissance plus avancée leur fit assigner des limites et fit voir que leur vérité dépendait de quelque circonstance non remarquée d'abord.

[...] nous admettrions l'assertion qu'il y a des cygnes noirs, tandis que nous refuserions de croire, sur n'importe quel témoignage, qu'il y a des hommes qui ont la tête en-dessous des épaules. La première de ces assertions est plus croyable que la seconde. Mais pourquoi plus croyable? En l'absence de toute observation actuelle de l'un et de l'autre fait, quelle raison y a-t-il de trouver plus difficile à croire celui-ci que celui-là? Évidemment parce qu'il y a moins de constance dans les couleurs des animaux que dans leur structure anatomique. Mais comment savons-nous cela? Sans aucun doute par l'expérience. Il est donc clair que c'est l'expérience qui nous apprend à quel degré, dans quels cas ou espèces de cas, on peut s'en rapporter à l'expérience. Il faut consulter l'expérience pour savoir d'elle dans quelles circonstances les arguments fondés sur son témoignage sont valides. Nous n'avons pas de critère ultérieur pour l'expérience; elle est son propre critère à elle-même. L'expérience atteste que parmi les uniformités qu'elle révèle ou semble révéler, quelques-unes sont plus admissibles que d'autres; et, en conséquence, l'uniformité peut être présumée d'un nombre donné d'exemples avec un degré d'assurance d'autant plus grand que les faits appartiennent à une classe dans laquelle les uniformités ont été reconnues plus constantes.

(475 mots)

John STUART MILL, *Système de logique inductive et déductive*, III, § 2, Liège, @ éd. Mardaga, 1988, pp. 360-361.

Epreuve écrite

Examen de fin d'études secondaires 2011

Section: A, D, G

Branche: Philosophie

Numéro d'ordre du candidat

3. TEXTE INCONNU (suite)

- 3.1 Expliquez quel est, selon Mill, le procédé « primitif » de toute démarche scientifique. Pourquoi est-il en contradiction avec la démarche de Descartes ? *5 points*
- 3.2 En quoi ce procédé pose-t-il problème ? *5 points*
- 3.3 Comment MILL résout-il ce problème ? *5 points*